

82^{ème} anniversaire de la Libération des Internés du Fort National

Jeudi 13 Août 2026 à 16h30

Discours de Monsieur Gilles LURTON

Maire de Saint-Malo – Président de Saint-Malo Agglomération

Monsieur le Sous-Préfet de Fougères-Vitré,

Monsieur le Président du comité de Liaison des
Associations Patriotiques de Saint-Malo,

Monsieur le Commandant en second de l'académie de
Saint-Cyr,

Monsieur le Représentant du Délégué Militaire
Départemental Adjoint,

Monsieur le Représentant du Commandant de la
Compagnie de Gendarmerie de Saint-Malo,

Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de
Secours de Saint-Malo,

Madame la Commandante, représentant le chef de
circonscription de la Police Nationale Saint-Malo Dinard
La Richardais,

Monsieur le propriétaire du Fort National,

Messieurs les Porte-Drapeaux,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Chères familles,

Chers Malouins, chères Malouines,

Chers amis,

Nous sommes réunis aujourd'hui au Fort National pour accomplir un devoir essentiel : celui de la mémoire.

En ce lieu chargé d'histoire, nous rendons hommage aux dix-huit civils malouins qui ont perdu la vie ici, ou des suites de leurs blessures, au mois d'août 1944, quelques jours seulement avant la Libération de Saint-Malo.

Je tiens, avant toute chose, à adresser nos plus sincères remerciements à la famille VERON DE CHAMBORD et à la famille BOLLELI, propriétaires du Fort National.

Grâce à leur fidélité et à leur générosité, nous pouvons, année après année, nous retrouver dans cette enceinte pour faire vivre le souvenir de celles et ceux auxquels nous devons cet hommage.

Il y a quatre-vingt-deux ans, deux mois après le Débarquement de Normandie, alors que les forces alliées progressent inexorablement et que les combats se rapprochent de Saint-Malo, l'issue de la bataille ne fait aucun doute.

Pour autant, la violence des affrontements et la cruauté de la guerre ne cessent d'atteindre des niveaux sans précédents.

Le 6 août 1944, à la suite d'incidents survenus la nuit précédente, le colonel Andreas von Aulock, commandant de la place forte de Saint-Malo, ordonne le rassemblement de tous les hommes âgés de 18 à 60 ans présents dans l'Intra-Muros.

Policiers, gendarmes, pompiers, artisans, commerçants, employés ou simples passants, tous sont arrêtés sans distinction.

Ils sont 380, 380 malouins.

D'abord enfermés dans la tour Quic-en-Groigne, ils y passent la nuit avant d'être transférés, dès le lendemain matin, ici même, au Fort National.

Commence alors pour eux une épreuve à laquelle nul ne peut être préparé, et dont il est difficile, aujourd'hui encore de se représenter.

Dans un espace exigu, soumis à une chaleur écrasante, au manque de tout et aux bombardements incessants, les conditions de détention deviennent rapidement insupportables.

L'attente, l'incertitude et la peur rythment désormais le quotidien de ces hommes, retenus contre leur gré au cœur des combats.

Le drame atteint son paroxysme le 9 août, en début de soirée, vers 20 h 30.

Un obus explose alors dans la cour du Fort. Neuf hommes sont tués sur le coup. Une vingtaine d'autres sont grièvement blessés.

Face à l'urgence, le docteur LEMARCHAND, l'abbé GROUSSARD et plusieurs volontaires organisent les secours avec des moyens dérisoires.

Malgré leur dévouement, deux blessés succombent dans la nuit, puis six autres, le lendemain et le surlendemain, après leur évacuation vers l'Hôtel-Dieu.

Au milieu de cette tragédie, l'abbé GROUSSARD célèbre une messe en mémoire des disparus, tandis que les internés assistent, impuissants, à la destruction progressive de leur ville.

Le 12 août, les bombardements se poursuivent avec une intensité exceptionnelle, notamment sur Cézembre.

Ce même soir, dans un acte remarquable, le courageux Jean BOUÉ quitte le Fort à la nage pour tenter d'avertir les forces américaines que les personnes retenues dans le rocher ne sont que des civils, et non des combattants.

Son appel, malheureusement, ne sera pas entendu.

Le lendemain, alors que de nombreux habitants viennent chercher refuge dans le Fort face à l'intensification des bombardements sur Intra-Muros, un nouvel obus cause la mort de l'ultime victime de cette tragédie.

Le bilan est désormais de dix-huit morts.

Quelques heures plus tard, profitant de l'évacuation de la population hors de la ville, les internés quittent enfin le Fort National.

Pour eux, le calvaire prend fin. Mais pour les familles des dix-huit malouins disparus, il ne prendra jamais vraiment fin.

Ces hommes n'étaient ni des soldats engagés au combat, ni des acteurs de la bataille.

Ils étaient des civils.

Ils furent pris en otages par l'occupant, puis frappés au cœur d'une guerre dont ils étaient devenus les victimes.

Quatre jours plus tard, Saint-Malo retrouvait sa liberté.
Une libération qu'ils n'ont pu connaître.

Aujourd'hui, notre présence leur dit une chose simple :
nous ne les oublions pas.

Nous n'oublions pas leur destin.

Nous n'oublions pas les souffrances endurées par la
population malouine.

Nous n'oublions pas le prix immense payé par notre
ville pour retrouver la paix.

Parce qu'une cité ne se construit pas seulement avec
ses pierres, mais aussi avec sa mémoire, nous avons le
devoir de transmettre cette histoire aux générations qui
nous succèdent.

Dans quelques instants, les noms de ces dix-huit
victimes seront lus.

Ce ne sont pas de simples noms gravés dans notre
histoire locale.

Ce sont dix-huit vies interrompues, dix-huit familles endeuillées, dix-huit destins qui appartiennent désormais à la mémoire de Saint-Malo.

Les prononcer aujourd'hui, c'est leur rendre la place que le temps ne doit jamais leur enlever.

C'est rappeler que la liberté dont nous jouissons a été conquise au prix de sacrifices immenses.

Puissions-nous rester dignes de cet héritage en défendant, chaque jour, les valeurs de paix, de liberté et de fraternité qui ont triomphé de la guerre.

Leurs noms sont inscrits à jamais dans nos cœurs et laissez-moi vous dire notre émotion de recevoir à cette occasion leurs familles et leurs descendants dans ces lieux chargés d'histoire.

Je les remercie de leur présence et de leur fidélité, tant d'années après ce drame épouvantable.

Nous n'oublierons jamais le sang Malouin versé sous le joug de l'occupant dans ces heures sombres. Saint-Malo

a payé très cher sa liberté, au prix de rudes épreuves qui ont fait d'elle une ville martyre.

Je tiens à saluer votre présence et votre constance lors de ces cérémonies de commémoration qui font perdurer notre devoir de mémoire et qui constituent la grande histoire de notre Cité.

Merci aux porte-drapeaux et aux associations patriotiques dont nous apprécions tous la grande fidélité lors de ces temps forts de la mémoire.

Merci également à la chorale des Corsaires Malouins pour leur présence.

Je vous adresse à toutes et tous, tous mes remerciements pour être venu aussi nombreux pour cette commémoration.

D'ici quelques jours, nous nous retrouverons pour célébrer le 82^{ème} anniversaire de la libération de Saint-Malo. J'espère vous y retrouver pour perpétuer ce qui est notre devoir de mémoire.

Ensemble, mes chers amis, il nous reste l'espoir qu'en faisant régulièrement honneur à notre mémoire

commune nous parvenions à dissuader les hommes de leur folie.

Vive Saint-Malo, vive la République, vive la France !